

1858

1ère Session, 6e Parlement, 21 Victoriae, 1858,

B I L L .

Acte pour changer et amender de nouveau
la charte de la Banque Coloniale du
Canada.

Tel que passé par le Conseil Législatif.

[Imprimé par ordre de l'Assemblée
Législative.]

S. Derbshire & G. Desbarate, Imprimeur de la Reine.